

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
 Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
 Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
 M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agece de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT
 \$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN.

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Alliance catholique ou universelle pour le rétablissement des droits de Notre-Seigneur Jésus-Christ.— Resurrection d'un mort, tel que rapporté dans les *Annales de l'ordre Séraphique*.—Le luxe, comme l'une des causes du dépeuplement de nos campagnes.
Causerie Agricole : Ferrure du cheval, basée sur l'usure du fer et du sabot.
Sujets divers : Noms des élèves du Collège de St-Anne qui ont été les premiers dans le cours des mois de septembre et octobre 1881.—Fête religieuse et agricole de St-Alexandre de Kamouraska (*Suite et fin*) : Conférence agricole donnée par M. A.-E. Barnard, directeur d'agriculture de la province de Québec : principes généraux de l'agriculture ; l'Hon. M. J.-C. Chapais, sénateur, félicite les membres du cercle, sur l'œuvre par excellence qu'ils viennent d'inaugurer ; M. le Notaire Alexandre Gagnon, secrétaire du cercle, remercie MM. les conférenciers et les amis de l'agriculture pour leur assistance à cette fête.—Confection du sucre et sirop de betteraves, sur une petite échelle.—Conférences sur l'agriculture par M. B. Lippens.
Choses et autres : Trace de mercure et de cinabre dans les forêts des comtés de Témiscouata, de l'Islet et de Montmagny.—Assortir le tabac pour le commerce.—Fabrication du beurre et du fromage à St-Denis de Kamouraska.
Recettes : Mucilage farineux pour le nettoyage des flanelles.—Corps étrangers dans les yeux.

A nos abonnés retardataires.—Nos remerciements les plus sincères aux abonnés retardataires qui nous ont fait parvenir, il y a quelques semaine, le prix de leur abonnement à la *Gazette des Campagnes*. Parmi ceux là un nous faisait parvenir sept piastres et l'autre cinq piastres d'arrérages pour abonnement à la *Gazette*. Plus de deux cents abonnés sont dans le même cas, c'est à-dire qu'ils nous doivent depuis cinq piastres et au-delà, pour arrérages. Si ces deux cents abonnés se faisaient un devoir de nous faire parvenir ces arrérages d'ici à la fin du mois, nous recevrons au-delà de mille piastres : ce qui serait une bonne aubaine dont profiteraient ceux qui chaque année paient régulièrement leur souscription à la *Gazette*, par les améliorations que nous pourrions faire à notre journal. Pour peu que l'on y mette de la bonne volonté il serait possible à tous nos abonnés retardataires de s'acquitter de leurs dettes à l'égard de la *Gazette*, car ce n'est pas l'argent qui leur manque, puisque les produits agricoles se vendent à des prix élevés.

REVUE DE LA SEMAINE

Alliance catholique ou universelle pour le rétablissement des droits de Notre-Seigneur Jésus-Christ.— Sous ce titre, M. l'abbé Joseph Lémann a fait entendre, au dernier Congrès eucharistique de Lille, un appel qui pourrait être recommandé à tous les catholiques.

Voici cet appel :

La France et toutes les nations chrétiennes se meuvent. Il faut sauver la France et les nations chrétiennes. Cette entreprise n'est toutefois qu'un côté de la nécessité sociale, côté qu'on peut appeler intérêt-é. Il y en a un autre qui est désintéressé, plus glorieux et capable de resusciter l'enthousiasme : c'est le rétablissement des droits de Notre Seigneur Jésus Christ.

Les droits de Jésus-Christ ont été effacés, radiés en 1789. "La déclaration des droits de l'homme a été la suppression des droits de Dieu." Et c'est précisément parce que cette pierre fondamentale, "les droits de Jésus-Christ," a été arrachée des bases de la société moderne, que la France et les nations vacillent et s'effondrent.

Il faut donc rétablir les droits de Jésus Christ.

Les rétablir, ce sera sauver la France et les nations.

Mais qui les rétablira ?—L'homme.

L'homme,—parce qu'il est lui qui, ayant commis le sacrilège de substituer ses droits, "les droits de l'homme," à ceux de Jésus Christ dans les bases de la société, doit maintenant y mettre ses devoirs : des devoirs humblement subordonnés et entrelacés aux droits de Dieu. A l'homme dont reviennent l'honneur et l'obligation de rétablir les droits de Jésus-Christ.

Mais comment les rétablira-t-il ? Avant tout, par ces deux grands moyens que doivent adopter les catholiques de toutes les nations, de tous les pays : Le premier, s'engager, entre hommes, à *communier plus souvent, et ensemble.*

Le deuxième, s'engager à *prononcer autant que possible, lorsqu'on parlera de Dieu, le nom même de Notre-Seigneur Jésus Christ.*